

DISCOURS

DE

L'HON. J. A. CHAPLEAU, M.P.

SUR

L'EXÉCUTION DE LOUIS RIEL.

---

CHAMBRE DES COMMUNES, 24 MARS 1886.

---

M. CHAPLEAU : M. l'Orateur : Un journal annonçait hier soir que j'avais été soudain frappé de repentir et que j'étais sur le point d'abjurer les erreurs que j'ai partagées avec mes collègues ; enfin que j'étais à la veille de dire adieu à la vie publique—je voudrais que cela fût vrai—et que j'allais, selon le vœu de ce journal, passer le reste de mes jours dans la prière pour obtenir mon pardon de Dieu et des hommes. Pour ne pas le faire mentir, je saisis la première occasion qui se présente de faire une dernière confession publique du grand crime dont je porte le poids, depuis plusieurs mois, et j'espère la faire assez complète et assez claire pour contenter et mes amis et mes ennemis. Je ne sais, M. l'Orateur, si je puis être à la hauteur de la discussion qui se poursuit. Je sais qu'il ne me sied point de m'excuser de ne pas parler ma langue maternelle, mais chaque fois que je me lève dans cette Chambre, chaque fois que j'ai à exprimer dans la langue anglaise ce que je ressens vivement et profondément dans mon cœur, je me crois tenu à faire des excuses, car cette langue qui a initié le monde au régime de la liberté politique, ne me donne pas la facilité d'expression que me fournit la mienne.